



BFB Beratungsstelle für Brandverhütung

CIPi Centre d'information pour  
la prévention des incendies

Communiqué de presse du Cipi

## Attention au feu: 14'000 incendies d'appartements chaque année en Suisse

Berne, le 15 septembre 2011 – Plus de 14'000 incendies d'appartements sont survenus en Suisse en 2010, provoquant des dommages supérieurs à 100 millions de francs. Ces chiffres se situent malheureusement au même niveau que ceux enregistrés les années précédentes.

Selon le Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi, le danger guette surtout à la cuisine, dans le salon/salle à manger et dans l'atelier de bricolage. Cela va du fer à repasser oublié à l'huile qui prend feu dans la poêle, en passant par la machine à café défectueuse que l'on néglige de réparer ou encore le fer à souder et les bougies laissées sans surveillance. En suivant les conseils de sécurité du Cipi, vous réduisez fortement le risque de voir un incendie se déclarer chez vous:

- **Plaques de cuisson:** Ne laissez jamais la cuisinière sans surveillance lorsque des plaques sont allumées et n'oubliez pas de les éteindre.
- **Appareils électriques:** Déconnectez toujours les appareils, car en position stand-by, ils sont encore sous tension et peuvent provoquer un incendie. Faites réparer ou remplacez les appareils défectueux.
- **Lampes et ampoules:** Placez les lampes de manière à ce qu'elles ne puissent enflammer des textiles et d'autres matériaux combustibles. Les lampes ou ampoules drapées d'étoffe présentent un danger d'incendie.
- **Cigarettes:** En fumant et en vous endormant sur le lit ou le canapé, vous courez un risque élevé.
- **Bougies:** Ne laissez jamais de bougies allumées sans surveillance et éteignez-les avant de quitter la pièce.
- **Bricolage:** Ne travaillez avec des vernis, des colles et des aérosols qu'avec la fenêtre ouverte et évitez les sources d'allumage (cigarettes, feu nu, appareils électriques, etc.). Ne manquez pas de débrancher les appareils électriques avant de quitter la pièce.

Vous trouverez d'autres informations et diverses notices sur les dangers d'incendie chez soi sur le site [www.bfb-cipi.ch](http://www.bfb-cipi.ch).

**En cas de questions:** Service de presse du Cipi,  
téléphone 043 300 56 56, courriel: [media@bfb-cipi.ch](mailto:media@bfb-cipi.ch)

---

**Attention au feu!** Le Cipi, qui exerce son activité dans toute la Suisse, a son siège à Berne et est financé par l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI). A l'aide de campagnes et d'un travail d'information, le Cipi sensibilise un vaste public aux dangers du feu et donne des conseils en vue de prévenir les incendies. [www.bfb-cipi.ch](http://www.bfb-cipi.ch).